NOËL 2026....

LA MUNICIPALITÉ OFFRE UN CADEAU POUR LES ENFANTS NON SCOLARISÉS DE MOINS DE 3 ANS.

Pour l'inscription, Merci de vous présenter à la mairie avec le livret de famille et un justificatif de domicile

AVANT LE 03 DÉCEMBRE 2026

MAIRIE DE GOUSSAINVILLE E.-&-L.

Michel CADOT

Le Maire